

1.

Débitrice: AMS Automultiservice S.A., Rue de Lau-

sanne 51, 1020 Renens
2.

Remarques: L'état de collocation est déposé à l'office.

Délai pour intenter action en opposition au 21 février 2008

sinon l'état de collocation sera considéré comme accepté.

La cession des droits de la masse peut être demandée dans le

même délai (revendication de propriété - art. 49 et 80

OAOF).

Office des faillites de Lausanne

1014 Lausanne

(00280179)